

ÉTUDE DE L'ÉTAT DE NOS VOIRIES

Les travaux d'assainissement étant pratiquement terminés sur la commune de Lussat-Lignat, nous pouvons maintenant commencer à réfléchir au chantier suivant qui sera la réfection de nos voiries. Ce sujet doit être pris avec méthode car les coûts sont tels qu'ils peuvent impacter sévèrement les impôts fonciers si les travaux ne sont pas planifiés correctement. La commune de Lussat a donc décidé de faire appel aux services de L'ADIT (l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) pour établir un plan de réfection des voiries en fonction de l'importance, de l'état et de la structure de chaque voie.

Dans un premier temps, l'ADIT établira un tableau de classement qui n'existe pas à ce jour.

Ce tableau classe chaque voie dans une catégorie (voir ébauche en exemple ci-dessus), enregistre le linéaire associé, établit un diagnostic sur la qualité de la voie ainsi que de sa structure, et enfin donne une enveloppe financière de remise à niveau. En accord avec les priorités de la mairie, le coût des travaux les plus urgents sera évalué et une planification pourra être établie. La remise du tableau de classement est prévue pour Octobre 2022 afin de pouvoir intégrer les premiers travaux dans le budget 2023.



DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME EN ÉTAT DE VIGILANCE SÉCHERESSE

Le 13 mai dernier, le comité départemental de l'eau s'est réuni afin de faire un point sur la situation hydrologique du département. Lors de cette réunion, le CDE a acté que le **niveau de vigilance (1^{er} niveau d'activation de mesures)** serait déclenché aussitôt que les seuils définis par l'arrêté cadre sécheresse seraient atteints.

Aussi, le préfet du Puy-de-Dôme a décidé de prendre un arrêté plaçant l'ensemble **du département en état de vigilance** afin de retarder au maximum la prise de mesures restrictives. Le suivi des débits est assuré au quotidien par les services de l'État, ce qui permettra de renforcer ou de lever les mesures prises par un nouvel arrêté préfectoral en fonction de l'évolution de la situation. Si aucun nouvel arrêté n'est pris entre-temps, **le niveau de vigilance s'applique jusqu'au 31 août 2022.**

Le niveau de vigilance vise à sensibiliser et informer les usagers de l'état de la ressource et de la nécessité que chacun d'entre nous prenne toute disposition pour avoir une gestion économe de l'eau, que ce soit à partir des prélèvements dans les milieux naturels ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics.



Mesure de limitation volontaire des usages de l'eau dans le Puy-de-Dôme

- Limiter l'arrosage en plein jour :** potagers, terrains de sports, jardins d'agrément, pelouses, espaces verts, golfs, prairies.
- Limiter le nettoyage des façades, des voitures, voiries publiques et privées**
- Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert**

Carton rouge !

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler vos déchets verts à l'air libre ou de les brûler avec un incinérateur de jardin. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement.

Pour rappel également, les heures déterminées par l'arrêté préfectoral du 26/07/1994 pour l'utilisation de tondeuses à gazon et autres travaux de bricolage ou de jardinage générateurs de bruits pour votre voisinage sont :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Les samedis de 9 h00 à 19h00
- Tolérés les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

LUSSATITE



SOMMAIRE

- AGENDA

- **Célébration de la Fête nationale :**
 - Programme
 - Réservation auprès de notre secrétaire de Mairie

- Appel à la création d'un comité des fêtes

- PLUi: Enquête publique du 1^{er} juin au 11 juillet 2022

- Etude de l'état de nos voiries

- Département du Puy-de-Dôme en état de vigilance sécheresse

- Carton rouge

Retrouvez toute l'actualité de notre commune sur notre site internet :

www.lussat63.fr



et sur notre page Facebook :



[Commune de Lussat-Lignat](https://www.facebook.com/Commune-de-Lussat-Lignat)

PROGRAMME DE LA FÊTE NATIONALE : Mercredi 13 juillet à l'Épigée

Nous avons le plaisir de vous annoncer que des festivités auront lieu le mercredi 13 juillet au sein de notre commune, pour la Fête nationale.

Après ces années de restrictions et d'attente, nous avons envie de créer un moment de rassemblement de tous les lussatois et lignatois en un lieu pouvant accueillir de nouvelles animations ouvertes à tous ; nous vous proposons une soirée conviviale à l'Espace culturel l'Épigée, avec des animations pour les petits, tels que des jeux gonflables et un lâcher de ballons, mais également un apéritif et le concert de Pedro Panama. Une retraite aux flambeaux au cœur de notre commune ainsi que le feu d'artifice tiré de notre stade de foot rythmeront cette soirée.

Vous trouverez en page 2 de cette Lussatite le programme complet de ces festivités ouvertes à tous. Seul le dîner est à réserver et à payer en Mairie à partir du lundi 13 juin jusqu'au lundi 04 juillet inclus.

Nous espérons que vous participerez nombreux à cet évènement communal.

Dominique DUCHE, Maire de Lussat-Lignat et son équipe municipale

AGENDA

- **Samedi 11 juin :**
Gala de danse MLC Lussat à l'Épigée

- **Dimanche 19 juin :**
second tour des élections législatives en Mairie

- **Vendredi 24 juin :**
Kermesse de l'école à l'Épigée

- **Samedi 02 juillet :**
Gala Lussat Danse à l'Épigée

- **Mercredi 13 juillet :**
Célébration de la fête nationale à l'Épigée

- **Samedi 03 septembre :**
Forum des associations et concert gratuit à l'Épigée

- **Dimanche 16 octobre :**
La 25^{ème} Lussatoise (course de vélos)

RAPPEL :
tous les premiers dimanches du mois, le marché a lieu sur la place du village.

PROGRAMME DU 13 JUILLET : Célébration de la Fête nationale



18h00 - 18h30 Dépôt de la gerbe au monument aux morts (place de l'Eglise)

Apéritif 18h45 - 20h00



Apéritif et animations ouverts à tous : concert de Pedro Panama et jeux gonflables pour les enfants en plein air à l'Epigée.

Jeux gonflables sous la surveillance des parents.



19h40 Lâcher de ballons biodégradables (ouvert à tous les enfants)



Dîner 20h00 - 22h30



Repas concert sur réservation à L'Epigée :

MENU

- Paella
- Fromage
- Tarte aux fruits
- Café



Prix adulte lussatois : 13 €
Prix adulte extérieur : 16 €
Prix enfant : 5 € (moins de 13 ans)

Nombre de places limité. Réservation et paiement en Mairie obligatoires.

22h30 - 23h00 Retraite aux flambeaux à Lussat (Départ de l'Epigée)



Feu d'artifice 23h15



Tiré du stade de foot

0h30 Fin des festivités Buvette tenue par l'association Amicale Laique Basket Lussat



CHRISTELLE AUBERT, NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouvelle secrétaire de Mairie : Christelle AUBERT. Résidente de notre commune depuis 2006, Christelle a intégré au mois de mars notre Mairie après avoir passé 19 années en tant que secrétaire comptable chez un Mandataire Judiciaire à Clermont-Ferrand.

Christelle découvre donc cette nouvelle fonction : « *Ce que j'apprécie dans ce nouveau travail, c'est que le poste est très attractif par la diversité des tâches à effectuer.* » témoigne Christelle. « *Il me permet*

également d'apprendre beaucoup sur ma commune et ses administrés. » Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale.

Pour participer au repas concert du 13 juillet de 20h00 à 22h30, le nombre de places étant limité, il est nécessaire de réserver et payer vos repas en Mairie auprès de Christelle du **13 juin au 04 juillet inclus**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi de 9H à 11H - Mardi et jeudi 13H45 à 17H30

Tél. 04 73 83 23 11 - email: mairie.lussat63@wanadoo.fr

www.lussat63.fr

APPEL À LA CRÉATION D'UN COMITÉ DES FÊTES

Lussatoises, Lignatoises, Lussatois, Lignatois

Vous qui lisez cet article, vous souhaiteriez que notre village se retrouve après cette période de confinement, vous aimeriez que notre village reprenne son dynamisme des années 90, vous pensez qu'il est important de se retrouver et d'organiser des fêtes, repas, animations...

Actifs, retraités, étudiants, lycéens.....faites vous connaître auprès de la Mairie et venez fonder un comité des fêtes !!!

En effet, notre municipalité n'a pas vocation à organiser régulièrement des événements festifs, c'est pourquoi nous souhaitons encourager la création d'un comité des fêtes.

On compte sur vous et on vous attend avec impatience !



PLUi: ENQUÊTE PUBLIQUE DU 1^{ER} JUIN AU 11 JUILLET 2022

Le 14 janvier 2020, le Conseil communautaire de RLV a validé son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), fruit d'une riche concertation avec les élus et les habitants, qui ont pu s'exprimer sur le devenir de leur territoire en matière d'économie, de transport, d'habitat, d'environnement, d'agriculture et de cadre de vie.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de RLV est présenté en enquête publique du 1^{er} juin au 11 juillet prochains. Les habitants pourront consulter le projet et faire des remarques. Ils auront également la possibilité de rencontrer le commissaire enquêteur.

Où peut-on consulter le PLUi de RLV ?

- sur www.rlv.eu
- sur le dossier papier dans les mairies de Chambaron sur-Morge, Chappes, Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat, Saint-Ignat, Volvic et Saint-Ours-les-Roches et au siège de Riom Limagne et Volcans à Riom.
- sur les sites internet des communes de RLV.

Où et quand rencontrer les commissaires enquêteurs ?

Lors des différentes permanences qui ont lieu sur le territoire de RLV du 1^{er} juin au 11 juillet 2022 (sans rendez-vous), vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur indifféremment dans tous les lieux indiqués sur le site www.rlv.eu. **Vous n'êtes pas obligé de vous rendre dans votre mairie de résidence.**